

## Introduction

Le projet de radio que vous nous avez fait parvenir a retenu notre attention. Nous vous communiquons ici la marche à suivre en vue de sa réalisation :

- 1) Le projet doit être porté localement par un ensemble d'églises, d'associations, etc. Vous choisirez un leader (pasteur, responsable d'église, animateur...) qui sera notre interlocuteur privilégié ; nous l'appellerons « promoteur » dans la suite de ce texte. **Ce promoteur devra sensibiliser toutes les églises protestantes de la ville et de la région en vue de les intéresser au projet.** Il organisera une rencontre préalable avec celles et ceux qui sont susceptibles de s'engager dans les activités de la radio et dans son financement : il leur présentera le projet.
- 2) Le promoteur doit ensuite entreprendre les démarches auprès des autorités de l'Etat pour s'assurer que le projet est réalisable (autorisation de diffusion et attribution d'une fréquence) et pour demander les conditions financières de sa mise en place. **La procédure de création est ainsi engagée.**
- 3) Le promoteur crée alors un '**Comité de gestion**' dont les membres seront choisis par les responsables des églises. Ils élaborent ensemble la charte éditoriale de la future radio et ils chiffrent l'engagement financier que représente le projet.
- 4) Alors, le promoteur se met en relation avec les « Radios Ébène » pour solliciter officiellement le partenariat. Une fois cette demande acceptée par notre Conseil d'administration, nous apporterons notre concours au promoteur pour l'élaboration pratique du projet, tant sur le plan technique que pour les prochaines étapes.

## Etapes de la mise en route

- 1) Dans un premier temps, des formateurs des « Radios Ébène » viennent animer, **en français**, un séminaire de formation à la communication radiophonique, tant sur le plan 'animation' que 'technique' (ce séminaire peut durer une dizaine de jours). Celui-ci est destiné à une vingtaine de participant(e)s choisi(e)s par le promoteur et son Conseil. Pour la partie technique, il faut privilégier ceux qui ont des connaissances de base techniques (utilisation d'un ordinateur par exemple). **Les frais locaux attachés à ce séminaire seront couverts par le promoteur et son Conseil (hébergement, restauration et déplacement des formateurs,**

**location de salle, repas, pause-café...).** La salle choisie pour le séminaire doit être dotée de :

- tables et chaises ou bancs ;
  - éclairage et prises de courant en état de marche ;
  - tableau noir avec craie ou tableau papier avec marqueurs ;  
\* préciser la disponibilité ou non d'un vidéoprojecteur sur place \*
  - en outre, la salle doit être le plus loin possible des sources de bruit (circulation automobile, commerces, rues bruyantes...).
- 2) Quand l'autorisation d'émettre (avec indication de la fréquence) est accordée, un rendez-vous est fixé avec le Bureau des « Radios Ébène » pour un second séminaire en vue de **l'approfondissement des premières connaissances déjà reçues.** Les participants à cet éventuel séminaire sont nécessairement choisis parmi ceux qui ont déjà été formés. Pour l'aspect technique, un certain matériel sera nécessaire et vous sera indiqué au moment opportun.

## Implications matérielles

- 1) **Nos formateurs africains et européens sont tous des bénévoles** ; ils mettent gratuitement leur temps et leurs compétences au service du Seigneur en relation avec les projets de radio qui leur sont présentés. **En échange de leur engagement ils attendent d'être logés et nourris.** L'association « Radios Ébène » assure les frais relatifs à leurs déplacements de leur ville de départ (Europe ou Afrique) jusqu'à leur arrivée dans votre pays. Les frais de déplacement, dans l'intérieur du pays, sont à la charge de votre organisation.
- 2) En ce qui concerne le local de la radio, il est nécessaire de pouvoir disposer de cinq à six pièces : le studio principal (enregistrement / diffusion), la régie technique, le studio de production et de postproduction, le secrétariat, la direction...

Le studio principal et la régie sont à côté l'un de l'autre, séparés par une baie vitrée. Ils ne seront pas directement accessibles depuis l'extérieur. **Ce local, dans son ensemble, sera hautement sécurisé (portes et fenêtres).**

***Vous devez aussi nous fournir une série de photos des lieux et des aménagements des différentes pièces : ainsi nous pourrions vous suggérer les éventuels changements nécessaires.***

- 3) La structure métallique (le pylône) au sommet de laquelle sont placées les antennes qui diffusent les émissions, doit faire l'objet d'une étude particulière. Nous vous conseillons de prendre contact avec des spécialistes en la matière pour la construction et la pose ! Ceci sera nécessairement à votre charge.

## Les finances

Il n'y a pas de doute : **la création d'une radio locale entraîne nécessairement une mise de fonds importante.** Les « Radios Ébène » ne sont qu'un partenaire qui prend sa place avec vous et avec ceux qui s'engagent dans une telle entreprise. En résumé, les « Radios Ébène » s'engagent à couvrir une partie des charges\* et s'attendent à ce que vous preniez la vôtre. Ainsi, nous travaillons en partenariat ! **L'accord et l'engagement de plusieurs églises et communautés sont donc indispensables pour la réussite du projet !**

(\* voir le détail ci-dessous)

### *Nos engagements financiers :*

- **Billets d'avion des formateurs** : une participation de 10% du prix du billet d'avion pourrait éventuellement vous être demandé ;
- **Fourniture des matériels du studio** : il est fortement déconseillé d'acheter du matériel qui risquerait de ne pas être compatible avec le reste de l'équipement que nous fournissons ;
- **L'émetteur et ses antennes.**

### *Vos engagements financiers :*

- **Logement, nourriture et transport** des formateurs en Afrique ;
- **Bâtiment de la station** et son aménagement ;
- **Achat et pose du pylône**, y compris les câbles et les connecteurs ;
- **Protection anti-foudre.**

Pour toute correspondance,  
prenez contact avec le Secrétariat des « Radios Ébène »

30 Chemin du Moulin Vedel

Mas des Rosiers - RN 113 30900 Nîmes

Tél. 0033 4 66 29 73 73- Courriel : [radios.ebene@sfr.fr](mailto:radios.ebene@sfr.fr)



« Radios Ébène » vous propose ses services  
et ses conditions de partenariat